



Y a t il des arriérés concernant les factures d Eau?

Par **Rolk**, le **08/03/2018** à **12:37**

Bonjour,

Ayant été 7ans sans recevoir une facture d'eau bah ce qui devait arriver Arriva! Certes j'aurais certainement dû le signaler mais j'en ai fait autrement! Maintenant est ce que les Eaux de Normandie peuvent me réclamer la totalité? Merci à l'avance de votre Réponse!
Cordialement, Rolk.

Par **Lag0**, le **08/03/2018** à **13:18**

Bonjour,

Aviez-vous un contrat de fourniture ou pas ?

Par **Rolk**, le **08/03/2018** à **15:26**

Tout d'abord merci de répondre et surtout avec rapidité. Je vais fouiller dans mes papiers mais je dois avoir ça vu que c'était une ouverture de compteur. Je vérifie et vous retient au courant, encore merci

Par **Lag0**, le **08/03/2018** à **16:51**

Si vous avez bien un contrat avec ce fournisseur, il peut vous facturer sur les 2 dernières années. Au delà, il y a prescription.

Par **Rolk**, le **09/03/2018** à **12:04**

Bonjour Lag0! Merci, merci et encore merci pour l'info! Aucun contrat donc bcp d'économie! Merci d'accorder du temps et de l'aide aux gens. Vous ne vous imaginez pas comment je retrouve le sourire. Encore MERCI. Cordialement. Rolk